



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Bordeaux, le 8 avril 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AIDE PERSONNALISÉE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Rectorat

Chargée de communication

Contact :
Marion BOILEVIN

Téléphone
05.57.57.38.30

Télécopie
05.57.57.87.78

Courriel
chargcom@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph
de Carayon-Latour
BP 935
33060 Bordeaux Cedex

**Vendredi 10 avril 2009
à 12h00**

**Ecole élémentaire de Layrac,
Place Royal
47 390 LAYRAC**

William Marois, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine, se rendra le vendredi 10 avril 2009 à 12h00 à l'école élémentaire de Layrac.

Accompagné de Sylvie Loiseau, Inspectrice d'Académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education nationale du Lot-et-Garonne, il ira à la rencontre des élèves et des enseignants impliqués dans le dispositif d'aide personnalisée aux élèves en difficulté.

A partir de la rentrée 2008, la nouvelle semaine scolaire est répartie sur 4 jours ou 9 demi-journées. La durée d'enseignement hebdomadaire obligatoire pour tous les élèves d'une classe passe de 26 heures à 24 heures.

Les 2 heures ainsi libérées sont désormais consacrées chaque semaine à l'aide personnalisée aux élèves en difficulté et au travail en petits groupes. Objectif : mettre en place une aide individualisée sans attendre, dès que les premières difficultés apparaissent et avant qu'elles ne soient durablement installées.

L'animation de ces séquences, dont les modalités de mise en œuvre sont arrêtées école par école par l'Inspecteur de l'Education nationale sur proposition du conseil des maîtres, est confiée aux enseignants de l'école.